

Début de projet: Mai 2006

Thème # 2 : La formation qualifiante et transférable
Titre : *Pertinence pour le Québec des instruments de reconnaissance des acquis de l'expérience en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni*

Une des principales difficultés relatives aux nouvelles approches en matière de qualification de la main-d'œuvre et de reconnaissance des acquis de l'expérience se rapporte au choix des instruments et des modalités de mesure des apprentissages informels et à la validité des informations qu'on en retire. Cette délicate question ne peut être amenée sans considérer celle des référentiels de compétences qui, d'une manière certaine, contribuent à cette validité.

À cet égard, les pratiques et les expériences internationales peuvent grandement contribuer à l'expertise québécoise dans ce domaine.

Il est donc proposé d'examiner en profondeur et de comparer les différentes pratiques internationales touchant les instruments de reconnaissance des acquis de l'expérience et leurs modalités, à partir des trois influences majeures que sont la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les objectifs du projet sont : 1) d'analyser le dispositif de reconnaissance des acquis de l'expérience propre à chaque pays; 2) de donner une appréciation des modalités de mesure et d'évaluation propres à chaque pays pour la reconnaissance des acquis d'expérience; 3) de faire l'analyse comparative des modalités de la reconnaissance des acquis de l'expérience propres à chaque modèle en regard des référentiels de compétences; 4) de créer une typologie des modalités de mesure et d'évaluation dans le cadre de la reconnaissance des acquis de l'expérience permettant une synthèse des caractéristiques de chaque modèle; et 5) de faire l'analyse comparative des modalités de validation adoptées par les différents pays dans le cadre de la reconnaissance des acquis de l'expérience, en vue d'en dégager les pratiques innovantes (ou émergentes) et leur pertinence pour le Québec.

Le projet vise à fournir des connaissances sur trois importants systèmes nationaux de qualification et les instruments dont ils se sont dotés, et, par là, offrir une source d'inspiration et de validation des orientations et des pratiques développées au Québec.